Nations Unies

S/PV.7969



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

Provisoire

7969e séance

Mercredi 14 juin 2017, à 10 h 10

New York

Président :	M. Llorentty Solíz	(Bolivie (État plurinational de))
Membres :	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	Mme Sison
	Éthiopie	M. Alemu
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	Mme Gueguen
	Italie	M. Cardi
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Temenov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skau
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	Mme Carrión

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'examen stratégique de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2017/437)

17-16911 (F)







La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'examen stratégique de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (**S/2017/437**)

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. El-Ghassim Wane, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/437, qui contient le rapport spécial de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'examen stratégique de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

Je donne maintenant la parole à M. Wane

M. Wane (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner la possibilité d'informer le Conseil de sécurité de la situation au Darfour. En ce dixième anniversaire de la décision du Conseil de déployer l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), je voudrais appeler l'attention des membres du Conseil sur les recommandations communes du Secrétaire général et de la Présidente de la Commission de l'Union africaine sur la reconfiguration de la mission, telles qu'elles sont présentées dans leur rapport spécial sur l'examen stratégique de la MINUAD (S/2017/437).

Dix années se sont écoulées depuis que le Secrétaire général, dans sa lettre datée du 5 juin 2007 (S/2007/307), a proposé au Conseil de sécurité un mandat et une structure pour la MINUAD. Depuis lors, d'importants faits nouveaux sont survenus au Soudan et dans l'ensemble de la région, lesquels exigent que la MINUAD s'adapte aux nouvelles réalités. Dans cet esprit, le Secrétaire général a recommandé, dans sa lettre datée du 28 octobre 2016 adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2016/915), que l'ONU et l'Union africaine lancent un examen stratégique conjoint de la MINUAD, en étroite concertation avec le Gouvernement soudanais, qui permette de formuler, à l'intention du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, des recommandations détaillées sur les priorités et la configuration de l'Opération. Cet examen a été mené du 5 au 17 mars 2017, et les recommandations communes de l'Union africaine et de l'ONU ont été formulées en consultation avec le Gouvernement soudanais et les parties intéressées. Je voudrais présenter brièvement les principaux éléments de la restructuration proposée.

Le rapport note que, au cours des trois dernières années, le conflit armé qui a donné lieu au déploiement de la MINUAD s'est sensiblement transformé après la campagne militaire menée avec succès par le Gouvernement, qui a réduit la rébellion à une présence limitée de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid dans l'ouest du Jebel Marra. Le nombre d'incidents liés à la violence intercommunautaire et à la sécurité a également diminué du fait des efforts déployés par le Gouvernement et les dirigeants communautaires, avec l'appui de la MINUAD. En parallèle, avec la conclusion du dialogue national et l'intégration du Document de Doha pour la paix au Darfour dans la Constitution, des progrès ont également été réalisés sur le front politique.

Toutefois, comme en atteste une population déplacée de 2,7 millions de personnes, un certain nombre de grands griefs à l'origine du conflit et les principales questions en suspens concernant les suites dudit conflit demandent toujours examen. Bien que la sécurité se soit améliorée dans les capitales des États, des difficultés persistent dans d'autres régions du Darfour. Sont principalement en cause les activités des milices, les litiges intercommunautaires fonciers ou relatifs à d'autres ressources, la prévalence des armes et les actes de criminalité, sur fond du manque de moyens et de l'inefficacité des institutions de l'état de droit.

À l'heure actuelle, la MINUAD connaît deux types de problèmes liés aux causes profondes du conflit : premièrement, l'instabilité persistante dans la région du Jebel Marra et les déplacements qu'elle entraîne; et deuxièmement, la violence intercommunautaire.

Compte tenu de ce qui précède, le rapport conjoint a proposé une nouvelle approche à deux volets qui associe maintien et consolidation de la paix. Dans la plupart des régions du Darfour, l'approche devrait être axée sur la consolidation de la paix, tandis que dans le Jebel Marra et ses environs, les efforts de la mission privilégieraient des initiatives classiques de maintien de la paix et de plans d'urgence en raison de l'insécurité qui empêche le retour des personnes déplacées.

Cette stratégie, qui prévoit la fermeture de 11 bases d'opérations, l'ouverture d'une base opérationnelle temporaire à Golo, dans la région du Jebel Marra, et le retrait des militaires de 7 autres bases d'opérations sur un total actuel de 36, permettrait à la mission de baisser le plafond des effectifs militaires à huit bataillons (contre 16 actuellement) comptant 8 735 personnes, tandis que le plafond des effectifs de police serait ramené à 2 360 agents (contre un total de 3 403 actuellement). Cela représente une réduction respective de 44 % et 30 % du plafond autorisé pour le personnel militaire et pour la composante police.

(*l'orateur poursuit en français*)

Les priorités de la mission restent axées sur les enjeux de l'heure et permettent de contextualiser les tâches qui doivent être entreprises par la MINUAD et la valeur ajoutée qui est la leur. Je voudrais toutefois indiquer que le rapport recommande que ces priorités soient légèrement ajustées. S'agissant du processus politique, il est proposé de mettre un accent beaucoup plus fort sur la mise en œuvre effective du Document de Doha pour la paix au Darfour qui, comme je l'ai indiqué tantôt, a été incorporé dans la Constitution, et contient des dispositions pertinentes s'attaquant aux causes profondes du conflit du Darfour; il s'agit aussi, ce faisant, de traduire dans les faits les dividendes de la paix au bénéfice des populations du Darfour. Les activités liées à la protection des civils dans la région du Jebel Marra, en coordination avec l'équipe de pays pour l'action humanitaire, vont s'articuler autour de la protection physique et du soutien d'urgence, cependant que dans le reste des États du Darfour, les activités de protection des civils vont être axées sur les moyens de subsistance des populations et sur les questions liées à la police et aux capacités en termes de promotion de l'état de droit.

S'agissant des conflits intercommunautaires, le travail de la mission va donner priorité aux conflits intercommunautaires susceptibles de déboucher sur des pertes massives en vies humaines ou de mettre en péril des processus politiques nationaux. En parallèle, un partenariat beaucoup plus étroit avec l'équipe de pays est également requis pour traiter des questions liées aux migrations saisonnières, ainsi qu'à l'extension territoriale des institutions chargées de l'état de droit.

Je voudrais dire que les développements que j'ai mentionnés plus haut restent évidemment vrais depuis la conclusion de l'examen stratégique. Le niveau de conflit est beaucoup plus bas qu'il ne l'était les années précédentes. Les groupes armés ont cherché à rétablir leur présence militaire dans la partie septentrionale et orientale du Darfour vers la fin du mois de mai et au début du mois de juin, mais restent incapables de conduire des opérations militaires soutenues face à l'armée soudanaise. En réponse aux conflits intercommunautaires au cours des migrations saisonnières, les autorités gouvernementales, au niveau tant local que fédéral, ainsi que les dirigeants communautaires, avec l'appui de la MINUAD, ont entrepris un certain nombre d'actions préventives; elles se sont également employées à atténuer l'impact des difficultés rencontrées, contribuant ainsi à une réduction de la violence en comparaison avec la période précédente.

Je voudrais, en conclusion, dire que la reconfiguration de la MINUAD est une étape importante en vue du parachèvement du mandat de la mission. Pour qu'elle réussisse, toutefois, la mise en œuvre de cette reconfiguration requiert le plein soutien et la coopération entière du Gouvernement soudanais et de ses institutions; en particulier, il s'agit de s'assurer qu'il n'y a pas de vide administratif ou sécuritaire dans les zones qui seront évacuées par la MINUAD. Il est tout aussi important de continuer à travailler étroitement avec l'équipe de pays sur les questions liées aux problèmes fonciers, à la recherche de solutions pour les personnes déplacées, à la justice transitionnelle et à la réconciliation.

Je voudrais conclure en disant qu'il est plus que jamais nécessaire que nous poursuivions nos efforts conjoints pour permettre la réalisation de la paix et de la sécurité auxquelles aspirent si profondément les populations du Darfour.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M, Wane de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

Mme Carrión (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. Wane,

de sa présentation du rapport spécial (S/2017/437) de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'examen stratégique de l'Opération hybride Union africaine–Nations Unies au Darfour (MINUAD).

L'Uruguay prend acte de ce que, selon le rapport, les combats entre le Gouvernement soudanais et les forces rebelles ont sensiblement diminué ces derniers mois et que du point de vue régional les relations se sont améliorées avec la République centrafricaine, le Tchad et l'Ouganda. Mais il convient de noter que les conflits communautaires restent l'une des principales sources de violence. Ils sont intimement liés aux causes profondes du conflit et sont exacerbés par la présence de milices armées et par la prolifération des armes dans la population civile ainsi que par le manque de moyens et l'inefficacité des institutions de l'état de droit.

Hier, le Conseil de sécurité s'est réuni ici pour débattre de l'approche globale de la lutte antimines et de l'atténuation des risques liés aux explosifs (voir S/PV.7966). Aujourd'hui, nous parlons d'un conflit dans le cadre duquel tous les anciens champs de bataille sont pollués par des restes explosifs de guerre, en particulier dans le Jebel Marra. Le Gouvernement soudanais et la communauté internationale doivent œuvrer de concert pour enlever tous les artefacts et donner ainsi aux habitants du Soudan la possibilité de transiter en toute sécurité par leur territoire.

Quoiqu'il en soit, nous sommes encouragés par l'amélioration de la situation générale en matière de sécurité, ainsi que par les récents développements politiques enregistrés dans le cadre du dialogue politique. À cet égard, nous considérons qu'il est essentiel que le Gouvernement soudanais et les mouvements armés continuent d'œuvrer en vue de la signature et de l'application d'un accord de cessation des hostilités, ainsi que de la mise en œuvre de toutes les dispositions restantes du Document de Doha pour la paix. Des progrès dans ce sens permettraient, sans aucun doute, de créer les conditions nécessaires pour un examen efficace des causes profondes du conflit et contribueraient en outre au retour en toute sécurité dans leurs foyers des plus de 2,5 millions de personnes déplacées au Darfour.

S'agissant de la MINUAD, l'Uruguay prend acte de l'examen stratégique effectuée par une équipe conjointe Union africaine-ONU, qui a débouché sur des propositions sur la reconfiguration de la mission, en prenant en compte l'évolution de la situation sur le terrain et en ajustant son mandat aux défis non réglés. À cet égard, nous appuyons les recommandations tendant à ce que la mission se charge de tâches prioritaires, dont, entre autres, la protection des civils et la facilitation de l'accès humanitaire; l'appui au processus politique, en collaboration avec l'Union africaine; et l'appui à l'action visant à éliminer les causes profondes du conflit.

Pour terminer, je voudrais exprimer toute la reconnaissance de l'Uruguay à l'ensemble du personnel de la MINUAD, à l'équipe de pays des Nations Unies et aux travailleurs humanitaires qui continuent de travailler sans relâche, trop souvent dans des conditions difficiles, pour parvenir à une paix durable au Darfour.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'État plurinational de Bolivie.

La Bolivie remercie le Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, M. El-Ghassim Wane, de sa présentation du rapport spécial (S/2017/437) de la Présidente de la Commission de l'Union africaine et du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur l'examen stratégique de l'Opération hybride Union africaine–Nations Unies au Darfour (MINUAD).

La Bolivie salue les recommandations formulées dans l'examen stratégique. Nous sommes d'avis que la ajustements proposés pour la MINUAD reflètent l'évolution progressive observée sur le terrain au cours de l'année écoulée. En outre, cette nouvelle approche permettra d'adapter la MINUAD aux besoins actuels de la population du Darfour. Il convient de rappeler que le dernier examen stratégique remonte à 2013, et la situation qui prévalait alors était très différente de celle d'aujourd'hui. Grâce à l'opération « été décisif » conduite en 2014, les combats ont sensiblement diminué entre le Gouvernement du Soudan et les groupes armés, lesquels n'ont actuellement aucune présence active au Soudan, à l'exception de l'Armée de libération du Soudan-faction Abdul Wahid, dont l'efficacité militaire s'est considérablement réduite ces derniers mois, et de ce fait, aucun affrontement n'a été enregistré depuis septembre 2016.

Cette amélioration des conditions de sécurité permettra d'axer le mandat de la mission non seulement sur le maintien de la paix, mais aussi sur les des tâches de consolidation de la paix, comme proposé par l'équipe d'examen. L'accent mis sur la consolidation de la paix permettra d'aider au renforcement des institutions publiques, à l'appui au développement de la police et au renforcement de la justice, en plus de faire avancer

les processus politiques grâce à la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix et, principalement, à l'appui du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine pour le Soudan et le Soudan du Sud. Cela permettra aussi de s'attaquer aux causes profondes du conflit, ce qui doit être une priorité pour parvenir à une paix stable et durable dans la région, qui pâtit depuis des années des graves conséquences des affrontements armés, en particulier la population civile.

Sur ce point, comme l'indique l'équipe d'examen stratégique, dans la région du Jebel Marra les activités de protection des civils s'articuleront autour du plan d'action mis en place dans le cadre d'un groupement de forces. La Bolivie considère qu'il est absolument indispensable de protéger les personnes plus vulnérables en temps de conflit armé. À cet égard, nous encourageons une coordination étroite avec le Gouvernement sur cette initiative. La composition et le mandat du groupement de forces dans le Jebel Marra doit tenir compte de ses suggestions et de ses préoccupations.

Toutefois, si nous nous félicitons de l'amélioration constatée dans les aspects susmentionnés, la situation humanitaire des personnes déplacées et des réfugiés demeure préoccupantes Selon le dernier rapport en date du Secrétaire général, il y a près de 2,6 millions de déplacés qui sont exposées à de différentes formes de violence, les femmes et les enfants étant les plus touchés.

La mise en œuvre des propositions de l'équipe d'examen donnera l'occasion au Gouvernement de montrer qu'il est capable de protéger tous ses citoyens sur l'ensemble du territoire. Nous espérons que des progrès seront faits s'agissant du plan de retour volontaire des déplacés et des initiatives de remise volontaire des armes. De même que nous espérons que le Gouvernement, en phase avec les avancées qu'il a enregistrées, apportera l'appui nécessaire à la MINUAD pour lui permettre de remplir librement son mandat,en lui accordant l'accès nécessaire, et en garantissant aux travailleurs humanitaires l'appui voulu afin qu'ils puissent s'acquitter des tâches qui leur sont confiées.

Pour terminer, il importe de souligner que pour que l'équipe de pays des Nations Unies puisse s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées, l'appui de la communauté internationale est essentiel.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général du rapport (S/2017/437) présenté en son nom au Conseil. Je remercie aussi mon ami Wane, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix, de sa présentation. Il sait que nous œuvrons depuis longtemps, depuis 2004 à Abuja et jusqu'à aujourd'hui, pour la paix et la sécurité au Darfour.

Je voudrais aussi exprimer mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement nigérians à la suite de la mort d'un soldat de la force nigériane au Darfour. J'adresse aussi mes sincères condoléances à la famille du défunt.

Les rapports successifs que publie le Secrétaire général sur le Darfour, notamment le récent rapport spécial sur l'examen stratégique de l'Opération hybride Union africaine–Nations Unies au Darfour (MINUAD), daté du 18 mai 2017, et ceux publiés par les organismes onusiens concernés par la situation au Darfour, n'ont jamais manqué de noter les progrès notables enregistrés au Darfour dans tous les domaines, notamment l'amélioration de la situation humanitaire et au plan de la sécurité, après les efforts déployés par les forces gouvernementales pour améliorer les conditions de sécurité dans les cinq États du Darfour. Ceci a eu des répercussions positives sur la situation en matière de sécurité et sur la stabilité. C'est à cette heureuse évolution positive et naturelle que nous ne cessons d'œuvrer depuis toujours.

Le 20 mai dernier, des éléments de l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi (ALS-MM) et du Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim, venant respectivement de Libye et du Soudan du Sud, ont tenté sans succès de s'infiltrer à travers nos frontières pour, de nouveau, nous entraîner tous dans la spirale de la guerre. C'est la coopération fructueuse en cours avec les pays voisins, notamment le Tchad et la République centrafricaine, pour protéger les frontières communes et empêcher l'infiltration d'éléments armés qui permettra de mettre définitivement fin à l'état de désordre qui, pour dire vrai, appartient maintenant à un passé douloureux révolu. Pour s'en convaincre, il suffit de se référer au rapport de l'équipe d'experts présenté au Conseil au mois février et à celui dont il est saisi aujourd'hui, qui affirment tous les deux que le Mouvement pour la justice et l'égalité-faction Gibril Ibrahim et l'ALS-MM se livrent à des activités telles que le mercenariat, la tenue de points de contrôle illégaux et la traite d'êtres humains pour assurer leur financement.

D’autre part, tous les rapports récents font état des efforts et du rôle du Gouvernement pour lutter contre la criminalité et le banditisme au Darfour. Nous avons fait d’importants progrès à cet égard. D’autres efforts sont en cours pour promouvoir la sécurité et la surveillance judiciaire en vue de limiter le phénomène et d’établir l’autorité de l’État. Le Gouvernement soudanais a déployé des effectifs de police supplémentaires. Actuellement, 29 314 policiers sont déployés dans les municipalités des États du Darfour. Le Ministère de la justice a également mis en place un plan visant à nommer des juristes de district dans chacune des municipalités du Darfour afin de promouvoir l’état de droit et la justice dans les zones urbaines et rurales de l’État. Il a en outre mis en application le principe de l’impunité zéro et accru le nombre de bureaux qui proposent une assistance juridique spécialisée et générale.

Les membres du Conseil savent que la principale raison de l’insécurité, de la criminalité et de la violence tribale au Darfour, c’est la prolifération des armes parmi les civils. Le Gouvernement a annoncé un plan pour collecter les armes et limiter leur utilisation aux troupes en uniforme. Les initiatives visant à intensifier les efforts de collecte et de non-prolifération des armes exigent évidemment d’importantes ressources financières et du personnel qualifié et en nombre suffisant. Nous espérons donc que les États donateurs et les organismes spécialisés des Nations Unies fourniront une assistance financière et technique au Soudan afin que la paix et la sécurité puissent y être maintenues...

Ma délégation se félicite des recommandations faites par la récente réunion du groupe de travail conjoint, qui ont été adoptées par le Mécanisme de coordination tripartite à la réunion de haut niveau du 22 mai, et selon lesquelles la MINUAD doit se retirer de 14 régions de l’État du Darfour. Nous nous félicitons de la recommandation faite par l’équipe d’examen stratégique, et qui figure dans le rapport conjoint de la Présidente de la Commission de l’Union africaine et du Secrétaire général de l’ONU, , qui stipule que la composante militaire de la MINUAD doit être réduite de 44 %, bien que nous espérions que les recommandations stipuleraient le retrait de toutes les régions au sujet desquelles le groupe de travail conjoint a dégagé un consensus. À cet égard, nous espérons que le Conseil adoptera ces recommandations à l’unanimité afin que les autorités compétentes puissent commencer le démantèlement de la Mission et le transfert à l’équipe de pays des Nations Unies au Soudan de toutes les dont se chargeait la MINUAD.

Ma délégation tient à souligner que le Gouvernement soudanais est entièrement prêt à continuer de coopérer et de collaborer de manière positive avec la MINUAD, l’Union africaine, l’ONU et tous les autfres partenaires régionaux et internationaux afin que la Mission puisse s’acquitter pleinement de ses tâches, procéder à un départ ordonné et graduel qui pourrait être un modèle pour le retrait d’autres missions de maintien de la paix, et économiser des ressources financières au profit de la diplomatie préventive, de la pérennisation de la paix et de la réalisation d’un développement global.

Nous sommes impatients de commencer une nouvelle phase sérieuse qui nous oblige à reconsidérer aux plans politique et logistique les sanctions imposées au Soudan il y a 12 ans, en 2005, conformément à la résolution 1591 (2005), en reconnaissance manifeste de la situation qui règne sur le terrain dans le pays aujourd’hui. C’est une étape inévitable. Nous sommes ouverts aux idées que le Conseil de sécurité et le Département des opérations de maintien de la paix pourraient présenter à ce sujet.

La situation humanitaire au Darfour continue de concerner le Gouvernement soudanais, même si un nombre croissant de personnes déplacées rentrent volontairement dans leurs villages. Certains camps de personnes déplacées ne sont plus nécessaires, en raison de l’excellente situation en matière de paix et de sécurité, étant donné les efforts déployés par les partenaires de la paix au Darfour pour construire des villages pour le retour volontaire, où tous les services de base pour les citoyens sont disponibles. Par ailleurs, la sécurité a été restaurée dans les villages d’origine des personnes déplacées à l’intérieur du pays.

Tout cela rend encore plus nécessaire la poursuite des efforts nationaux et internationaux pour encourager les retours volontaires. Qui plus est, le Gouvernement soudanais a proposé un plan pour remédier à la situation, comprenant trois options. La première option, c’est le retour volontaire des personnes déplacées dans leurs villages. La deuxième consiste à intégrer les camps de déplacés dans les villes voisines et à planifier de manière adéquate de leur fournir des services de base. En vertu de la troisième option, les personnes déplacées pourront choisir de se réinstaller dans une zone qui n’est pas leur lieu d’origine. Chacune de ces options exige des ressources financières. L’aide de la communauté internationale est donc nécessaire. Nous nous félicitons du soutien apporté par l’État du Qatar, qui a parrainé le Document de Doha pour la paix au Darfour et a

financé de nombreux projets de développement qui nous ont permis d'assurer la sécurité et la stabilité. D'autres pays amis, comme la Chine, le Japon et la Turquie, ont également offert leur soutien dans le cadre du Document de Doha.

Comme l'indique le rapport, les principales priorités de l'Organisation des Nations Unies sont le retour des personnes déplacées et l'accès aux enclaves où sévissent les éléments restants de la faction Abdul Wahid dans certaines zones de l'ouest du Jebel Marra, puisque nous avons réussi à préserver la vision du Gouvernement soudanais découlant des dispositions contenues dans le Document de Doha. Cependant, la précision est essentielle lorsque l'on compte le nombre de personnes déplacées au Darfour. Nous avons compté environ 1,8 million de personnes déplacées, alors que la MINUAD cite le chiffre de 2,7 millions.

En ce qui concerne l'accès, nous réitérons l'assertion faite dans le rapport conjoint du Gouvernement soudanais et des organismes des Nations Unies, publié en octobre, à savoir qu'il n'y a pas de problème d'accès. Ceci est conforme à l'assertion figurant dans le rapport dont nous sommes saisis, selon laquelle il y a une amélioration significative de l'accès aux populations des zones touchées. Nous rappelons la déclaration faite par le Commissaire aux affaires humanitaires du Gouvernement soudanais selon laquelle il est possible d'accéder à 92 % des régions du Darfour sur simple notification, ce qui signifie qu'il n'y a pas besoin d'autorisation gouvernementale. Nous continuons de demander que les informations relatives aux personnes déplacées soient communiquées par un seul organe composé du Gouvernement soudanais, du Bureau du Représentant spécial des Nations Unies et de l'Union africaine.

Nous remercions la MINUAD pour les efforts qu'elle déploie à tous les domaines et les soldats du maintien de la paix pour les sacrifices consentis ces dernières années. Nous remercions également les pays qui fournissent des contingents et des effectifs de police et réitérons notre volonté de coopérer avec tous les partenaires régionaux et internationaux sur toutes les questions liées à la MINUAD jusqu'à ce que ses derniers contingents quittent le pays et que la paix soit complète et durable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Il n'y a pas d'autres noms inscrits sur la liste des orateurs. J'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 40.